



Communiqué de presse
Mardi 16 Mai 2023



Sud Education 31-65 appelle à ne pas répondre à l'enquête sur le taux d'absentéisme du vendredi 21/04/2023 concernant une fête musulmane.

Avant les vacances certaines écoles, collèges et lycées ont été destinataires par mail émanant des Correspondants Police Sécurité Ecole « Toulouse-Rive Gauche », d'une « demande des services de renseignement » de faire remonter « le pourcentage d'absentéisme [...] lors de la fête de l'Aïd »

Absentéisme et sécurité, un lien plus qu'étrange...

"A la demande des services de renseignements" correspond à quoi ? Pourquoi "effectuer un bilan de cette journée" au niveau de l'absentéisme ?

En quoi cette donnée concernerait la police et pourquoi cette donnée concernerait la sécurité ?

Nous y voyons là une dérive grave, une stigmatisation des élèves musulman-es et une atteinte à leur liberté de conscience.

Bien évidemment, nous ne pouvons pas nous insurger sur le fait que cela ne soit pas demandé pour une fête chrétienne car toutes les fêtes chrétiennes sont fériées !

Nous rappelons que la liberté de conscience est une liberté fondamentale au sens juridique du terme, garantie par de nombreux textes fondateurs.

Aussi, les enseignant.es ne sont pas les relais des services de renseignement à l'encontre de leurs élèves.

Seul certains établissements ont été destinataires de ce mail. Sur quels critères ont-ils été sélectionnés ? Ou quand le projet dit de mixité sociale cache à peine le racisme.

Nous nous interrogeons également sur le choix des établissements qui ont reçu le message. En effet, avec quels critères ont-ils été sélectionnés ?

En cherchant un peu, on se rend compte que pour la grande majorité d'entre eux, ils se situent dans une zone qui correspond aux quartiers des établissements REP / REP+ et aux établissements qui accueillent les élèves des deux collèges de Reynerie et Bagatelle ayant fermés dans le cadre du projet dit de « mixité » sociale ».

Si on recoupe cette information avec le discours tenu dans le dernier bilan de ce projet par une élue du conseil départemental, on voit bien comment se décline une politique raciste sur les établissements scolaires.

Sud Education 31-65 va interpeller les Correspondants Police Sécurité Ecole, la préfecture et le rectorat afin de demander des explications quant à cette procédure et afin d'exiger le retrait officiel de cette injonction qui s'apparente à de la dénonciation.